



ma ville

Janvier 2024



Merlimont

CHARME — AUTHENTICITÉ — ESPACE

EN
CÔTE
D'OPALE

S O M M A I R E

4 - Infos pratiques
6 - Infos CA2BM
8 - Merlimont et vous
9 - Merlimont au fil du temps
10 - Intergénération
11 - La vie associative
12 - Bien vivre à Merlimont
14 - Le dossier du mag
16 - Les projets
17 - Le logement
18 - Retour sur... la magie de Noël
20 - Retour sur.. la saison estivale
21 - Retour sur... les temps forts
22 - Demandez le programme !



p.4 : Elections européennes



p.9 : La Santé de l'Enfance



p.14 : Le dossier du mag



p.18 : Retour sur...

 www.merlimont.fr
 Merlimont en Côte d'Opale

Magazine "Aime ma ville"
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
communication@merlimont.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS
Conception, rédaction :
Service communication - Julie DELHAYE
Photos et images :
Service communication, service animation,
M. Hantson, M. Bernier, Adobe Stock
Impression : imprimerie VAG - 62630 Etaples

Ce magazine a été imprimé sur du papier
issu de forêts à gestion durable et par une
imprimerie "Imprim'Vert".

Les événements et certaines informations publiés dans ce magazine
sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.



Belle et heureuse année

2024



Chères Merlimontoises, Chers merlimontois,

Une nouvelle année commence. Je souhaite que 2024 soit, pour nous tous, une année propice à la sérénité, à l'image des fêtes que nous venons de passer et qui, je l'espère, vous ont toutes et tous réchauffé le cœur.

Cette année qui s'achève fut marquée par de tragiques événements dans le monde, mais aussi près de chez nous. Un certain nombre de nos concitoyens ont vécu un drame suite aux récentes inondations. Cela nous a valu une reconnaissance Catastrophe Naturelle, qui aidera les habitants touchés à avancer.

Durant cette année 2024, l'équipe municipale poursuivra son travail, toujours dans l'optique de favoriser le bien vivre ensemble. Vous découvrirez dans les pages de ce magazine municipal, les projets pour notre commune notamment un nouveau city stade, la modernisation de l'éclairage public ou encore la requalification de l'avenue de Flandres.

Vous pourrez également suivre l'avancement des travaux de la place de la Chapelle. Située au cœur du secteur plage, son nouvel aménagement nous permettra à tous, dès le printemps 2024, de profiter des animations, concerts, marchés et autres grands événements de notre ville ou tout simplement de profiter du cadre à l'ombre d'un arbre.

En attendant ces réjouissances printanières, c'est avec plaisir que le conseil municipal et moi-même vous accueillerons le vendredi 5 janvier à 19h à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux à la population.

Je vous souhaite une bonne lecture, et je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette année 2024 qui débute.

Je vous souhaite une
belle année 2024.
Qu'elle vous preserve la santé
et vous apporte des moments
de douceur !

Votre Maire,
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS

Recensement dès 16 ans

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement qui leur sera demandée pour certaines démarches comme l'inscription au baccalauréat ou sur les listes électorales. Ce recensement permet également leur inscription à la journée "défense et citoyenneté".

Pour cela, rien de plus simple, le mineur doit venir à la mairie, muni de sa carte d'identité et de son livret de famille.



Mairie Infos Services, pour vous simplifier la vie

Pour vous apporter un service public de proximité et quand vous le souhaitez : "Mairie Info Services", est un guichet unique pour toutes les questions administratives et juridiques de la vie courante : logement, famille, santé, travail argent... des experts sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions

Mairie Infos Services : 03 21 94 09 01 - code MIS27.

Nous contacter

Mairie de Merlimont
Place de la Haye

03.21.94.72.18

@mairie@merlimont.fr

Elections européennes

Le 9 juin 2024 auront lieu les prochaines élections européennes. Les électeurs français et de nationalité européenne, inscrits sur les listes électorales, sont appelés aux urnes pour élire 81 eurodéputés. Ces élections au suffrage universel direct à un tour permettront d'élire les candidats pour cinq ans.

Pour le bon déroulement du scrutin, nous vous rappelons que tous les bureaux de vote sont réunis au niveau de la Place de la Gare :

- . Bureau 1 et 2 au complexe sportif
- . Bureau 3 à la salle polyvalente

Tous les électeurs seront destinataires d'une nouvelle carte d'électeur sur laquelle sera précisé leur bureau de vote. A noter que les électeurs de la rue Camille Delacroix ont été affectés au bureau 2 afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote.



Vous changez d'adresse mais restez dans la commune ? Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse afin de pouvoir recevoir la propagande électorale ainsi que votre nouvelle carte d'électeur et d'éviter de vous faire radier des listes électorales.

Registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale de Merlimont invite toutes les personnes âgées et vulnérables à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de situation de crise exceptionnelle.

Un registre nominatif est ouvert, afin de recueillir les données des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide.

Cette inscription est une démarche volontaire et peut être faite par le demandeur lui-même ou par une tierce personne. Ces personnes sont invitées à se présenter à l'accueil de la Mairie ou à appeler le 03 21 94 72 18 pour s'inscrire.

Vous informer

Facebook : Merlimont en Côte d'Opale

Site internet : www.merlimont.fr

Magazine «Aime ma ville»

Merlimont Infos

Mary Bonvoisin Alves dos Santos, Maire de Merlimont et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le vendredi 5 janvier 2024 à 19h

Salle Polyvalente, place de la Gare à Merlimont

2024

Le danger des frelons asiatiques

Les frelons asiatiques suscitent une inquiétude croissante en raison de leur impact sur les écosystèmes locaux. Leur présence en nombre peut causer des problèmes considérables. Ils se distinguent de leurs homologues européens par leur coloration orange de leur tête et leurs pattes médianes jaunes. Outre leur menace pour la biodiversité, les piqûres de frelons asiatiques peuvent également être dangereuses pour les humains, causant de graves réactions allergiques.

En hiver, dès les premières gelées, les reines quittent les nids et rentrent en hibernation. Ces nids vides doivent être enlevés car, même s'ils ne sont pas colonisés d'une année sur l'autre, ils dégagent encore des phéromones qui, au printemps suivant, attirent de nouvelles reines qui construiront un nid à proximité. Ces "nids primaires" doivent également être immédiatement enlevés sous peine de devenir très grands.

Si vous découvrez un nid dans votre jardin, n'attendez pas, vous devez impérativement contacter un professionnel qui interviendra rapidement pour traiter et détruire le nid.



Merlimont

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

lundi 8 JANVIER
dès 8h

COMME CHAQUE ANNÉE APRÈS LES FESTIVITÉS DE NOËL, DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN !

La veille au soir, déposez sur le trottoir votre sapin naturel, sans pot et débarrassé de toutes ses décorations

Possibilité de dépôt également à l'entrée du centre technique municipal, du 8 au 12 janvier 2024.

Stationnement gênant un appel à la responsabilité de chacun pour la sécurité de tous

Le stationnement anarchique sur les trottoirs est une pratique de plus en plus répandue qui met en péril la sécurité des usagers de la route et entrave la mobilité des piétons. Qu'il soit sur les trottoirs ou à proximité des intersections, il compromet sérieusement la visibilité des conducteurs. Cela crée des situations potentiellement dangereuses, car les angles morts augmentent, mettant en danger les piétons et les autres automobilistes.

En respectant les règles de stationnement, nous contribuons tous à la sécurité et à la qualité de vie dans notre ville. Nous rappelons aux automobilistes la nécessité de ne pas compromettre la visibilité aux intersections et de laisser les trottoirs libres pour que nos piétons puissent circuler en toute sécurité.

Tailler ses Haies : un engagement pour la sécurité et l'accessibilité aux trottoirs

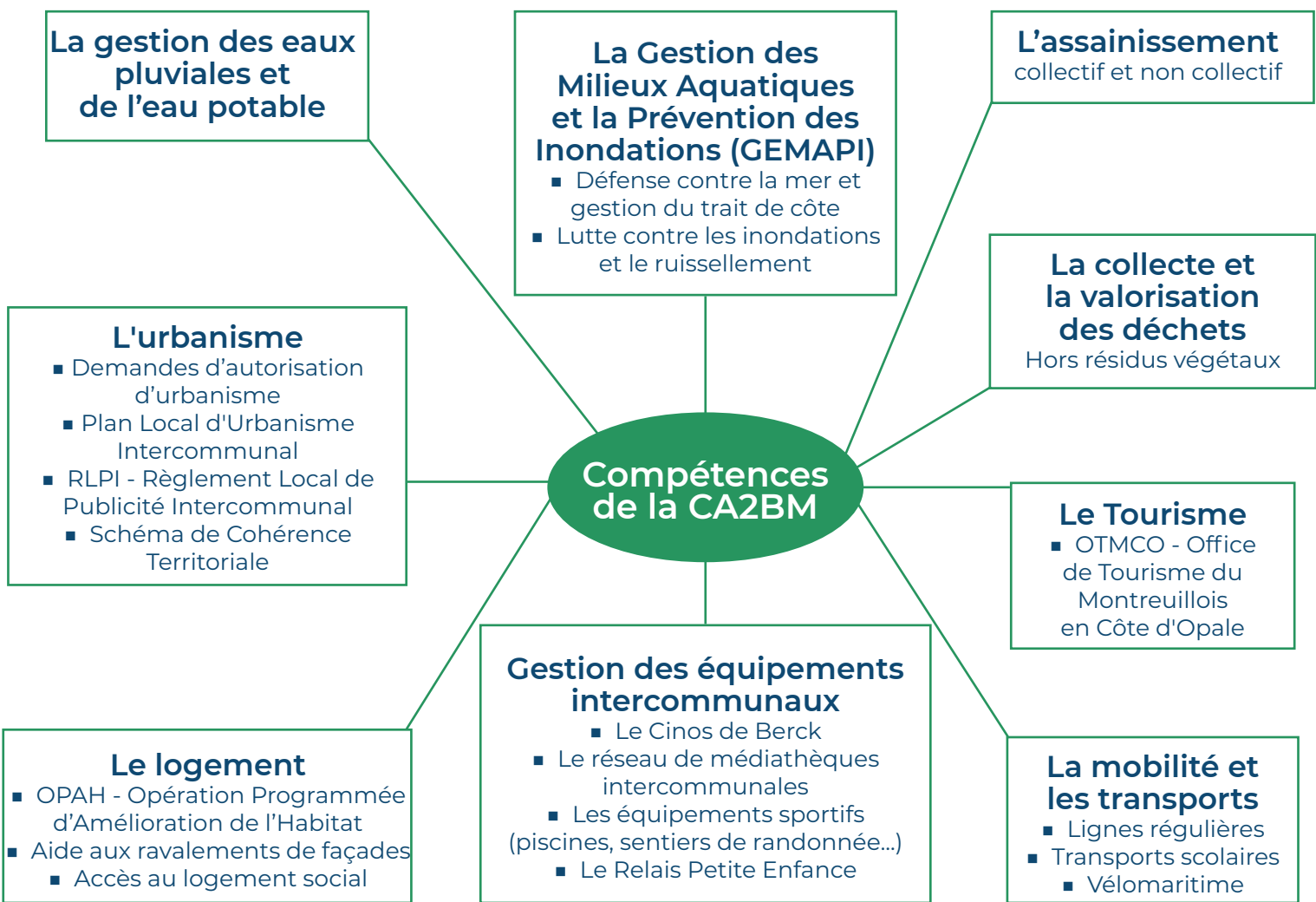
La taille régulière des haies ne se limite pas simplement à l'esthétique, mais elle joue un rôle crucial dans la sécurité et l'accessibilité de nos espaces communs. Une haie bien entretenue facilite la mobilité et l'accessibilité . Cela est particulièrement important pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

Les propriétaires doivent élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines, de manière à ce que ceux-ci ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation ni les panneaux routiers. (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).



Les compétences de la CA2BM

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est née en 2017 de la fusion de 3 communautés de communes. Elle a été constituée par arrêté Préfectoral du 31 août 2016. Elle regroupe au total 46 communes qui vont de Widehem au nord jusqu'à Colline-Beaumont au sud. C'est par un second Arrêté Préfectoral, en date du 30 novembre 2016, que les compétences de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ont été déterminées. Ces domaines ne sont donc plus gérés par les communes mais bien par la CA2BM, qui est composée d'élus des communes qu'elle regroupe.



En route vers la Vélomaritime

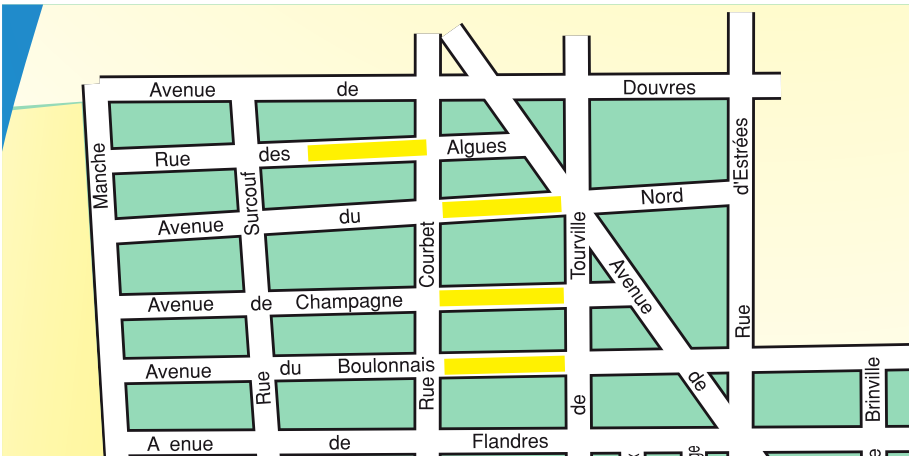
La Vélomaritime, c'est quoi ?
Sur 1500 km, La Vélomaritime est une véloroute réservée aux cyclistes qui relie Roscoff en Bretagne à Bray-Dunes dans le Nord, de la Manche à la mer du Nord. Ses atouts : la découverte de sites mythiques parmi lesquels : la côte de granit Rose, le Mont-Saint-Michel, les plages du débarquement, les falaises d'Étretat, la baie de Somme ou encore la Côte d'Opale. Cette piste cyclable, fait partie du grand itinéraire de l'Eurovélo 4 qui part de Roscoff pour traverser l'Europe et arriver à Kiev, sur 4000km. Emprunter l'immense parcours à vélo dans sa totalité, vous permettra, tout en longeant le littoral, de découvrir 21 sites classés UNESCO et de visiter 7 pays.



La CA2BM, compétente en matière de « mobilité et transports », travaille avec la commune pour le tracé de la future voie de la Vélomaritime. Ce tronçon doit relier Stella à la reprise de la piste cyclable située à la sortie de Merlimont sur la RD 940 (vers Berck). Elle devrait passer par la rue du Touquet, l'avenue Adolphe Leroy, la rue des Erables, la rue Camille Delacroix, la rue Marc Facompré, la rue du Bout de Haut et la rue de la Vieille Place pour rejoindre la RD 940. Ce tracé nécessite de prendre en compte des contraintes liées à l'assainissement des rues et au passage dans des zones naturelles. C'est pourquoi il sera réalisé en 2 phases distinctes. La phase entre Stella et la rue Camille Delacroix (au croisement avec la rue Marc Facompré) présente moins de contraintes environnementales et sera donc la première à être réalisée. Une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre et un cahier des charges seront prochainement réalisés pour le lancement d'un marché public. A ce jour, il est prématuré de définir un calendrier définitif.

Assainissement collectif

La CA2BM, compétente en matière d'assainissement collectif, a prévu de nouveaux ouvrages de raccordement en 2024 sur Merlimont. Ces travaux concernent une partie de la rue du Nord, de la rue des Algues, de la rue de Champagne et de la rue du Boulonnais. Aucun calendrier précis n'a pour l'instant été établi par la communauté d'agglomération.



Retrouvez toutes les informations : www.ca2bm.fr



■ Par mail contact@ca2bm.fr
■ Par téléphone 03 21 06 66 66
■ Par courrier :
Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer



ABONNEZ-VOUS à notre newsletter économique



LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES 2 BAIES EN MONTRÉUILLOIS

Pour mieux connaître le fonctionnement de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, ses compétences, ses actions et ses réalisations.



Collecte des déchets

La commune de Merlimont fait partie des « bons élèves » du territoire concernant la collecte des ordures ménagères ! En 2023, une baisse du tonnage a été constatée. C'est pourquoi, à compter du 1^{er} janvier 2024, la collecte des bacs noirs aura lieu une fois par semaine, toute l'année, sur l'ensemble de la commune. La fréquence de collecte des bacs jaunes reste identique, à raison d'une fois par quinzaine d'octobre à mars et d'une fois par semaine d'avril à septembre. Les calendriers de collecte sont disponibles en mairie et sur les sites www.merlimont.fr et www.ca2bm.fr

Rappel

Les camions de collecte sont entièrement automatisés, les sacs ne sont plus ramassés. Seuls les bacs sont acceptés. Des conteneurs noirs plus petits et des bacs jaunes plus grands sont disponibles gratuitement à la CA2BM pour les foyers qui souhaitent en changer.

Le compostage devient obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, trier ses biodéchets est obligatoire. Découlant d'une directive européenne, cette mesure est inscrite dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cela concerne aussi bien les particuliers que les professionnels. Pour les foyers qui ne sont pas équipés, la CA2BM met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Ils sont à retirer sur les sites de Cucq (1040, Avenue d'Etaples,) et Ecuire (11 rue du Tortillard) sur présentation d'une pièce d'identité et de la photocopie de votre avis fiscal.

Hommage à la mémoire des morts au champ d'honneur pour la France

Chaque année, la ville de Merlimont commémore le 11 novembre, journée dédiée à la mémoire des soldats tombés au cours de la Première Guerre mondiale. C'est un moment où la Communauté se rassemble pour honorer le sacrifice et la bravoure de ceux qui ont donné leur vie pour la Liberté. Le 11 novembre dernier, les Merlimontois ont rendu hommage aux héros de la Grande Guerre. Madame Le Maire a présidé la cérémonie, entourée des élus locaux, des anciens combattants et de nombreux habitants émus. La commémoration du 11 novembre est un rendez-vous annuel qui renforce les liens entre les habitants, transcendant les générations pour honorer ensemble le passé et construire un avenir de Paix.



Des maisons merlimontoises fleuries

En octobre dernier, Madame Le Maire et les membres de la commission fleurissement ont honoré une vingtaine de participants lors de l'édition 2023 du concours des maisons fleuries. Ceux-ci ont été chaleureusement félicités pour la beauté de leurs jardins et leur capacité à s'adapter aux exigences changeantes des aléas climatiques au fil des années. Remerciements renouvelés à l'ensemble des participants pour leur précieuse contribution à l'embellissement de Merlimont ! Félicitations à M. Pierre Hochart, M. et Mme Riquebourg et M. et Mme Hecquet.



La commune est classée « station de Tourisme »

Début novembre, la commune a obtenu son classement « station de tourisme » pour une durée de 12 ans. Ce label est une reconnaissance supplémentaire de la qualité du cadre de vie, de l'accueil et de la promotion touristique, des animations proposées tout au long de l'année et des équipements sportifs et culturels à disposition des visiteurs. Il témoigne également de la volonté de la municipalité de valoriser notre patrimoine naturel. Il reconnaît également la qualité des services et commerces de proximité ainsi que l'accessibilité de la commune. Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement collectif de la communauté locale, des entreprises et des acteurs touristiques. C'est grâce à cette collaboration que nous pouvons célébrer cette distinction, symbole de notre détermination à faire de notre station une destination incontournable.



Le Bureau d'Information Touristique via l'OTMCO obtient la marque Qualité Tourisme™

La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Le Bureau d'Informations Touristiques (B.I.T.) de Merlimont, membre de l'OTMCO (Office du Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale), obtient cette distinction car il atteint un niveau de performance supérieur à 85% sur plusieurs critères : Un accueil chaleureux; Un personnel attentif; La maîtrise des langues étrangères ; Des prestations personnalisées; Des informations claires et précises; Une propreté et un confort assurés; La découverte d'une destination; La prise en compte de votre avis. Le Bureau d'Informations Touristiques a vu sa fréquentation augmenter de 10.5% d'avril à septembre 2023 soit 15826 visiteurs de plus par rapport à la même période en 2022 dont 9343 visiteurs soit + 33% en juillet et août 2023.



Merlimont au fil du temps

Tous les Merlimontois écrivent l'histoire de la commune. Mais connaissez-vous le passé de Merlimont ? Son histoire et ses fondements ont laissé des traces dans le passé que l'on retrouve aujourd'hui et qui seront encore présentes dans le futur.

”La Santé de l'Enfance”

L'année 1933 marque le début d'une nouvelle aventure pour la famille Coche. Marthe, Paul et leurs enfants déménagent à Merlimont où Paul a fait construire le préventorium « La santé de l'enfance ». C'est en 1926 que Paul découvre la station balnéaire de Merlimont sur les recommandations d'un ami. Sous le charme, il y acheta un terrain et y fit construire la villa « Les petits pingouins » en référence à ses enfants. Toute la famille y passa ses premières vacances en 1927.



Martha et Paul Coche

C'est à cette période que le père de famille perdit son emploi d'ébéniste, suite à l'incendie de son usine. A l'époque, la fédération mutualiste de la Seine, une caisse d'assurance sociale, recherche des établissements pouvant accueillir des enfants, non contagieux, chétifs ganglionnaires, anémiés ou fatigués. Paul Coche a l'idée de faire profiter ces enfants souffrants de l'air iodé de la Côte d'Opale. C'est ainsi que le préventorium de Merlimont vit le jour.



Jusqu'en juin 1940, des centaines d'enfants, garçons et filles de 4 à 14 ans, firent un séjour de plusieurs mois au préventorium. Bains de mer, activités physiques et école rythmaient leurs journées.

En 1936 débuta la guerre d'Espagne. Sollicités par la croix Rouge hollandaise et animés par un esprit de solidarité, Marthe et Paul Coche accueillirent et mirent en sécurité les enfants des " Rouges ", les opposants au régime, persécutés par Franco. Ils durent quitter le préventorium lors de l'entrée en guerre de la France en 1939. Un de ces enfants, orphelin, fut adopté par le couple Coche.



La seconde guerre mondiale marqua la fin du préventorium de Merlimont. La ville fut occupée par les Allemands et tous les enfants ainsi que leurs moniteurs durent évacuer en juin 1940. Le bâtiment fut bombardé par les Anglais quelques temps plus tard.



Mais leur départ du préventorium de Merlimont ne signa pas la fin de « la santé de l'enfance ». Début 1941, la fédération mutualiste proposa à Paul de continuer son activité au château de Beaurouvre à Illiers-Combray en Eure et Loir.

Cette nouvelle aventure débuta sous l'occupation allemande. Une centaine d'enfants parisiens étaient hébergés, profitant de l'air pur et d'une alimentation saine. Avec la complicité de certains médecins, une quinzaine d'enfants juifs furent placés dans l'établissement pour garantir leur sécurité.

Henri et André Herscovici, deux frères d'origine juive, y furent envoyés pour passer les grandes vacances de l'année 1942. Ils laissèrent derrière eux à Paris leur mère et leurs deux petites sœurs, qu'ils ne reverront jamais, déportées à Auschwitz. Les Coche décidèrent alors de prendre soin des deux garçons, les hébergeant jusqu'à la libération.

Malgré cette période troublée, les enfants ne subirent aucune discrimination et furent traités de la même manière que les autres pensionnaires, grâce à la générosité et à l'humanisme de leurs directeurs qui leur ont ainsi sauvé la vie.

Le 5 mai 2003, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, l'Institut International pour la Mémoire de la Shoah, a décerné à titre posthume, à Marthe et Paul Coche le titre de Juste parmi les Nations pour avoir aidé, à leurs risques et périls, des juifs pourchassés pendant l'occupation. La cérémonie de remise de médaille réunit dans une grande émotion enfants, petits-enfants et enfants juifs sauvés à cette époque par le couple Coche.



Château de Beaurouvre

Pour les prochains articles sur Merlimont et son passé, nous sommes à la recherche de photos ou cartes postales de l'ancienne gare et de la place de la Chapelle. Si vous possédez ces trésors, merci d'envoyer un mail à communication@merlimont.fr.

L'école Simone Veil a une nouvelle directrice

L'école élémentaire de notre commune a récemment accueilli une nouvelle directrice dynamique, Madame Degroote. Mère de deux enfants évoluant déjà au lycée, cette femme passionnée par son travail, a déjà une année d'expérience au sein de notre école maternelle Opaline. Les liens forts qu'elle y a tissés et les incroyables souvenirs qu'elle en a gardé l'ont incitée à revenir plusieurs années après, témoignant de l'attachement profond qu'elle porte à notre ville et à son métier. Sa vision pédagogique est de placer l'enfant au centre de toute démarche éducative. Son objectif premier est d'assurer le bien-être de tous les élèves, en travaillant à leur progression et en apportant un soutien particulier à ceux qui rencontrent des difficultés. Elle se veut disponible et engagée auprès des parents. En quelques mois, elle a déjà créé des liens solides avec ses collègues, les parents d'élèves et surtout les enfants. Sa passion, son amour du métier et son attachement à la communauté de Merlimont nous promettent un avenir radieux pour les écoliers.



A l'assaut des Alpes

C'est avec des étoiles dans les yeux que 24 élèves de CM2 de la classe de Madame Degroote s'appêtent à vivre une expérience inoubliable: une classe de neige à Saint Jean d'Arves en février 2024. Pendant une semaine, ces petits aventuriers auront la chance de plonger au cœur de l'hiver, de découvrir les sommets enneigés des Alpes et de savourer les joies de la montagne. Saint Jean d'Arves, nichée dans le magnifique massif de l'Arvan-Villards, offre un décor spectaculaire. En plus des batailles de boules de neige, les enfants auront l'opportunité de s'initier au ski et aux raquettes, encadrés par des moniteurs expérimentés. Ils vont pouvoir également découvrir une fromagerie et une miellerie durant des visites guidées.



Le Noël des aînés

Les aînés de Merlimont ont été choyés par la municipalité cette année encore ! La célébration traditionnelle du repas de Noël s'est déroulée le dimanche 3 décembre dans la salle polyvalente. Madame Le Maire et plusieurs membres du conseil municipal se sont joints aux personnes âgées, créant ainsi un moment festif empreint de convivialité. Un délicieux repas a été servi et animé par la musique du DJ Tof. Les doyens de l'assemblée ont été honorés lors de cette occasion spéciale. Des colis de Noël ainsi que des cartes Illicado ou des bons d'achat chez les commerçants de Merlimont ont également été offerts à ceux qui ne souhaitaient pas participer au repas.

Repas des aînés, colis de Noël, voyage organisé... Pour tout savoir de l'actualité du CCAS de Merlimont, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.



Noël un 22 décembre !

Les écoliers des écoles Opaline et Simone Veil de Merlimont ont reçu un cadeau de Noël avant l'heure ! Le vendredi 22 décembre fut une journée extraordinaire pour toutes les classes. La Municipalité leur a concocté un programme spécial. Le matin, les classes de maternelle, CP et CE1 se sont rendus à la salle polyvalente pour le magnifique spectacle de cinéma théâtral "Kalinka, petite fille des Neiges". Les CE2, CM1 et CM2 se sont quant à eux, rendus au cinéma le Cinos de Berck pour voir le film "Wish Asha et la bonne étoile". La journée s'est ensuite prolongée avec la traditionnelle distribution de chocolats de Noël, qui ravit toujours les petits comme les grands enfants !



Retenez la date !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Merlimont vous anime ! Après le succès de la première édition, préparez vos boules à facettes, la soirée années 80 revient ! Le 9 mars, à la salle polyvalente, venez danser dans une ambiance électrisante sur les tubes des années 80, soigneusement sélectionnés par DJ Tof, pour raviver les souvenirs et faire vibrer la piste de danse !

Le CCAS prévoit également une journée dédiée aux jeux de société dans le courant du mois d'octobre. Cette initiative vise à rassembler toutes les générations autour de jeux de société variés, offrant ainsi une occasion idéale de partager des moments joyeux en famille et entre amis.

Dans le courant du mois de juin, une sortie sera proposée à toutes les personnes de plus de 69 ans de la commune. Une façon de se réunir et de découvrir les trésors de notre magnifique région.



Hommage et reconnaissance : les Anciens Combattants de Merlimont, gardiens de notre histoire

Dans notre commune, l'association des Anciens Combattants est composée de vétérans de guerre qui ont participé à des conflits tels que les deux guerres mondiales ou d'autres opérations militaires ainsi que des sympathisants ou veuves d'Anciens Combattants. Les Anciens Combattants sont honorés et reconnus pour leur service et leur dévouement envers la nation. L'association des Anciens Combattants de Merlimont a été créée pour soutenir chaque vétéran et organiser des événements commémoratifs. Depuis fin juin, une nouvelle équipe a pris les rennes de l'association merlimontoise. Joël Demazière a été élu Président, André Fourdrignier vice-président, Thierry Guérin, trésorier et Cécile Miotti secrétaire. Plusieurs activités sont organisées tout au long de l'année comme le traditionnel repas du 11 novembre, les commémorations et une nouveauté est proposée, la galette des rois en janvier. Michel Guille, toujours membre de l'association, en était le porte-drapeau depuis 1998. Après 25 ans à brandir fièrement les couleurs de l'association, il a cédé sa place à Nicolas Gustin, qui a fait ses armes lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre de cette année. L'association compte une vingtaine de membres. Par le passé, le cercle des associations patriotiques était fermé. Les gens pensent encore parfois qu'il est réservé aux anciens combattants. Mais il est en fait ouvert à tous ceux qui partagent des valeurs de cohésion, d'esprit de camaraderie, de devoir de mémoire, d'esprit de défense et toutes les valeurs de l'armée et du monde combattant. Toute personne qui partage ces valeurs de mérite, de fraternité, d'honneur et qui a envie de rejoindre ce groupe est la bienvenue ! Contact : 06 17 83 13 95



La légion d'honneur pour Etienne Enudde

A l'occasion de la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 2023, M. Etienne Enudde a été décoré de la médaille de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, par Madame Nathalie Blanc, pour ses mérites éminents. A l'âge de 20 ans, M. Enudde est appelé pour son service militaire et se retrouve affecté au 13^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens en Allemagne. Il y fait sa formation et embarque pour Alger pour le camp de Géry près d'Oran où il est affecté. Il y reçoit une formation complémentaire de voltigeur de pointe, son unité étant rattachée à la légion étrangère. Il participe alors à des opérations de combat héliportées, dans le désert saharien. Le 8 août 1956, au cours d'une opération dans la région de Brezina, en plein centre de l'Algérie, les contacts radios deviennent impossibles. Il n'hésite alors pas à faire, seul, dans une zone occupée par l'ennemi, plusieurs kilomètres pour effectuer une liaison avec le poste de commandement. Par cette action, il donne à tous un très bel exemple de courage et de sang-froid. Pour ce fait de guerre, au nom du régiment, il recevra la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. L'année suivante, lors d'une opération



militaire, M. Enudde se fait remarquer par son mépris total du danger. Sous le tir des rebelles, il part récupérer un chef de groupe grièvement blessé ainsi que son arme, insouciant du danger qu'il courait, fournissant une fois de plus à tous un admirable modèle d'audace et de bravoure. Pour cette action héroïque, il sera cité à l'ordre de la division et recevra la Croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent. Il reçoit également la médaille commémorative de sécurité et maintien de l'ordre avec barrette Algérie ainsi que le titre de reconnaissance de la Nation. En 2014, on lui attribue la Médaille Militaire pour ses faits d'armes exceptionnels sous les drapeaux, distinction rare pour un appelé du contingent. Après son service militaire, Etienne Enudde a repris, en France, ses activités de responsable technique en papèterie, chez Béghin à Corbehem, fonctions qu'il ne quittera qu'à l'âge de la retraite, décoré de la médaille d'or du travail. En 1961, il épouse Henriette, qui lui donnera deux enfants. Ils ont deux petits-enfants. Depuis 1964, M. et Mme Enudde fréquentent Merlimont, d'abord comme vacanciers, puis comme résidents. Ils participent à la vie associative en rejoignant l'association des Anciens Combattants de Merlimont où on les voit régulièrement lors des cérémonies patriotiques de la ville. Lors de cette émouvante cérémonie du 18 juin 2023 où lui a été remis la médaille de la Légion d'Honneur, près de 150 jeunes en service national universel à Merlimont étaient présents. M. Enudde leur a fait prendre conscience que c'est pour l'amour de sa patrie et la foi en son pays, qu'il a été récompensé et distingué. Ces jeunes ont décidé de le mettre à l'honneur en nommant leur promotion « Etienne Enudde ».



Des ganivelles pour retenir le sable

Des ganivelles ont été installées le long des siffle-vents, ces couloirs situés entre les dunes de sable au sud de la plage, entre le club nautique et le blockhaus. L'objectif est de freiner la progression de ces siffle-vents et de restreindre les intrusions dans les dunes. La CA2Bm a également pris des mesures en installant des ganivelles le long de la plage. Ce dispositif a permis de réduire les pertes de sable lors de la tempête Ciaran.



Entretien des fossés

La campagne d'entretien des fossés a été avancée cette année. Habituellement effectuée en automne, elle s'est déroulée en deux temps, en août/septembre et en décembre. Cette légère avance a permis de réduire les inondations des rues de Merlimont lors des grandes tempêtes de début novembre. Cet entretien primordial revêt une importance significative pour la gestion des eaux pluviales car les fossés jouent un rôle crucial dans le drainage des eaux de pluie. Un entretien régulier permet de prévenir l'accumulation d'eau stagnante, réduisant ainsi le risque d'inondations. En complément de cette campagne, un hydrocurage de certaines voies communales a été réalisé sur les points problématiques relevés lors des dernières tempêtes : rue des Belles Chasses, rue du Touquet, route de Berck, giratoire de la Place de la Haye, rue de l'Eglise et enfin l'intégralité de l'avenue de la Plage.

ASA : Association Syndicale Autorisée

Certains résidents de Merlimont contribuent à l'ASA, l'Association Syndicale Autorisée pour le Dessèchement de la Vallée d'Airon. Cette contribution est destinée à la préservation et à la gestion du cours d'eau de la Grande Tringue, qui est alimenté par un réseau de petits ruisseaux et de fossés. Il est essentiel d'entretenir ces éléments afin de protéger les espèces aquatiques et prévenir les risques de débordement. La commune et l'ASA de la Basse Vallée d'Airon se partagent la responsabilité du secteur, agissant selon un cahier des charges précis. Le syndicat entretient les cours d'eau reliant les différentes tringues débouchant dans la Canche (élagage, aménagement des berges et création de passages pour les riverains). De son côté, la commune assure l'entretien des fossés recevant les eaux pluviales. Ces travaux sont cruciaux pour prévenir l'obstruction des fossés et anticiper d'éventuelles inondations. Il est important de souligner que les propriétaires des terrains où sont situés les fossés ont la responsabilité de leur entretien, ont l'interdiction de les buser et doivent garantir leur accessibilité.

Les tempêtes Ciaran et Domingos qui se sont abattues sur nos côtes début novembre ont causé de nombreux dégâts matériels chez les administrés et sur l'espace public communal. Plusieurs inondations ainsi que la chute de plus de quarante arbres sur le domaine communal ont été à déplorer. Les agents municipaux sont intervenus dès le début des intempéries et encore plusieurs semaines après, pour mettre en sécurité la ville et ses habitants. Ils ont fait preuve d'une grande efficacité.

La commune de Merlimont a fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dès le lendemain de la tempête. Par arrêté publié le 12 décembre au Journal Officiel, cette demande a été acceptée pour la période du 2 au 12 novembre. Les administrés seront indemnisés pour les dommages imputables à une catastrophe naturelle si les biens endommagés sont couverts par un contrat d'assurance "dommages aux biens" ou "pertes d'exploitation".

La commune et la CA2BM se mobilisent pour venir en aide aux sinistrés. Les particuliers et professionnels sont invités à se rendre à l'accueil de la mairie ou contacter la CA2BM pour obtenir une aide dans leurs démarches administratives, pour demander un hébergement d'urgence ou pour proposer un logement meublé.

VICTIMES DES INONDATIONS

Particuliers, entrepreneurs, artisans, agriculteurs...
Vous avez besoin d'être accompagné ?
Vous souhaitez mettre à disposition un logement ?

La CA2BM est à vos côtés !

1

VOUS ÊTES PARTICULIER ET VOUS RECHERCHER UN HÉBERGEMENT D'URGENCE

- Vous pouvez vous rendre au siège de la CA2BM situé 11-13 place Gambetta à Montreuil sur mer, service Habitat.
- Vous pouvez envoyer un mail pour obtenir des renseignements à habitat@ca2bm.fr.
- Vous pouvez nous contacter au 03.21.06.66.66.

Nos services enregistrent votre demande, vous aident à compléter votre dossier de demande de logement et vous conseillent sur vos droits.

2

VOUS ÊTES HÉBERGEURS, BAILLEURS

Vous pouvez proposer votre hébergement en vous déclarant auprès de l'Office de Tourisme de Montreuil sur mer en Côte d'Opale (OMTCO) situé au 11-13, rue Pierre Ledent, par téléphone au 03.21.06.04.27 ou par mail contact@destinationmontreuilloisencotedopale.com.

3

VOUS ÊTES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (artisan, entrepreneur, agriculteur...)

Vous pouvez disposer d'un soutien financier et d'un accompagnement personnalisé pour vos recherches d'aides financières. Pour tous renseignements, contactez la maison des entreprises située Boulevard Edouard Lévêque à Etaples sur mer. Tél : 03.21.89.98.40 ou mail entreprises@ca2bm.fr

RETROUVEZ NOUS SUR WWW.CA2BM.FR

Embellissement du cimetière

Les services techniques municipaux veillent de manière constante aux cimetières communaux, lieux dédiés au recueillement. À proximité des sentiers, une partie de la haie, qui était en mauvais état, a été retirée, suivie d'une opération de débroussaillage et de nettoyage. De nouvelles ganivelles ont été installées et des charmilles ainsi que des vivaces ont été plantées pour embellir le secteur.



Un nouvel espace vert

Sur l'Avenue Laurent De Rillé, un récent espace vert a été aménagé pour rendre la nature plus présente en ville. Cet espace se compose d'arbustes et de futurs bancs, pour une invitation à la détente. Un "bac partagé" contenant des herbes aromatiques, accessible à tous, y sera prochainement installé.



Merlimont, une commune en constante évolution

Au fil des années, le conseil municipal a oeuvré avec détermination pour offrir aux Merlimontois un cadre de vie exceptionnel. L'histoire récente de notre commune est marquée par une série de projets ambitieux, visant à améliorer la qualité de vie de ses habitants et à préserver le caractère unique de notre station. De la préservation de notre patrimoine à l'adoption de projets ambitieux, l'évolution de notre commune n'a cessé de croître au cours de ces dernières années.



La commune possède une histoire riche, reflétée à travers son patrimoine bâti exceptionnel. L'Eglise, la Mairie ou encore le Monument aux Morts, chaque édifice merlimontois raconte notre passé et nous nous devons de le préserver et de l'entretenir, pour se souvenir et ne jamais oublier. Le Monument aux Morts de Merlimont, inauguré en 1921 par M. Camille Delacroix, a été entièrement restauré l'année dernière. Des travaux de restauration et d'entretien sont régulièrement entrepris à la Mairie et à l'Eglise afin d'assurer leur pérennité.



Dans le cadre de l'appel à projet régional « redynamisation centre villes / centre bourgs » la commune a souhaité réaliser des travaux de réaménagement des espaces publics. Deux projets d'envergures ont été réalisés : la restructuration de la place de la Haye et la réhabilitation de la Place du Commerce. La mutation profonde du centre-bourg a permis de renouveler le paysage urbain de la commune, d'améliorer la qualité du stationnement et l'accès aux commerces.



Depuis 2020, la commune s'est engagée dans un plan pluriannuel ambitieux visant à rénover l'ensemble de ses voiries. L'objectif est de décliner l'aménagement de toutes les rues selon le même profil et le même schéma que ceux appliqués avec succès à la rue des Algues et à l'avenue de Champagne. Ce projet redéfinit le paysage urbain de la commune en mettant l'accent sur des éléments clés tels que la circulation des véhicules, les pistes cyclables sécurisées, les stationnements optimisés, l'utilisation de matériaux favorisant l'infiltration des eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux aériens.



La requalification de la Place de la Chapelle a été pensée dans une optique d'ouverture et d'accueil. Contrairement à l'ancienne configuration où la scène tournait le dos à l'avenue, la nouvelle scène couverte de 240m² fait face à la Chapelle, s'ouvrant ainsi sur l'avenue comme une invitation à la rencontre. Une esplanade centrale dégagée a été aménagée pour accueillir un large public sur une surface totale de 1200m².

La place sera dédiée aux rassemblements, matérialisée par un plateau surélevé. La circulation sera limitée à 20 km/h pour assurer la sécurité de tous et l'espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Des plots amovibles seront installés pour réguler l'accès aux rues adjacentes, garantissant la sécurité des piétons lors des événements.

Le pavage sera harmonisé avec les axes déjà réaménagés comme l'avenue du Boulonnais et l'avenue de Champagne. Le mobilier urbain et l'éclairage seront identiques à ceux déjà présents Place de la Haye.

Chaque arbre sera accompagné d'un puit d'infiltration des eaux pluviales, complété par une zone d'infiltration sous l'ancienne scène. Dix catalpas, des arbres appréciés pour leur ombre, seront plantés autour de la place. Résistants et adaptés au climat, ils ne dépasseront pas 8 mètres de hauteur.



Ce lieu de rencontre sera animé tout au long de l'année. Un éclairage et une sonorisation d'ambiance spécialement adaptés équiperont la place, offrant une expérience unique lors de concerts et autres animations. La scène couverte de 240 m² permettra de faire face aux caprices du climat, offrant une zone abritée en cas de pluie ou de canicule, avec trois volets roulants pour se protéger du vent et des intempéries. Sur la façade de la scène, la représentation d'une vague rappellera l'esthétique du bâtiment du bureau d'informations touristiques.



Suite au sondage Facebook, la scène couverte a été baptisée "Le Forum"

Calendrier prévisionnel*

- 15 septembre au 15 novembre : enfouissement des réseaux, pose des infiltrations des eaux pluviales, des puits d'arbres, rabotage des voiries, fondations de la scène, pose des pavés du trottoir de la rue du Marché, montage de la structure de la scène couverte
 - 15 novembre au 7 décembre : arrêt du chantier pour cause d'intempéries.
 - 4 décembre au 22 décembre : pose de la borduration autour de la place centrale, pose des pavés des trottoirs. Pose des bardages, et des contreventements de la scène.
 - 23 décembre au 8 janvier : interruption de chantier durant les vacances. L'avenue de la Plage sera remise en circulation provisoire pour les fêtes de fin d'année, les commerces seront accessibles.
 - Janvier 2024 : pose des bardages de la scène, prise de mesure des volets roulants, rabotage des voiries, pavage des trottoirs et de la place centrale.
 - Février 2024 : mise en œuvre du bitume sur voirie et trottoirs.
 - Mars 2024 : pose des volets roulants, plantation des arbres, pose des candélabres, sonorisation et mobilier urbain. Exécution des travaux de finition, signalisation verticale et horizontale.
- *Planning soumis aux aléas climatiques susceptibles d'engendrer des retards.

coût prévisionnel : 885 000 € HT
Subventions :
DETR = 177 000 €
CA2BM = 55 175 €
Région = 171 506 €

Travaux de modification de la voirie communale

La municipalité s'est engagée dans un ambitieux plan pluriannuel visant la rénovation globale des voiries à Merlimont. Dans l'avenir, l'aménagement de toutes les rues de la commune suivra le même schéma structurel que la rue des Algues et l'avenue de Champagne. Ces rues de Merlimont sont repensées avec une attention particulière accordée à la circulation des véhicules, à la sécurisation des pistes cyclables, aux espaces de stationnement, à l'utilisation de matériaux favorisant l'infiltration des eaux pluviales, à l'enfouissement des réseaux aériens et à l'intégration végétale. Ces nouveaux travaux, qui se dérouleront de septembre 2024 jusque mai 2025, concerneront l'avenue de Flandres, du boulevard de la Manche jusque la rue Courbet. Une finalisation des bordures et des enrobés sera également réalisée sur le boulevard de la Manche, entre l'avenue de Flandres et l'avenue de la Plage.



Modernisation Énergétique en Cours

Dans le cadre d'une démarche résolue vers la durabilité, la municipalité a entrepris un programme ambitieux de transition énergétique pour l'éclairage public avec le changement des sources lumineuses énergivores vers des solutions plus écologiques et économiques. Au premier trimestre de 2024, 150 sources lumineuses énergivores seront remplacées par des technologies LED. Les rues perpendiculaires à l'est des rues Joseph Daubrège et Auguste Bibocq, ainsi que la rue Joseph Daubrège, la rue Auguste Biblocq et la route de Berck, bénéficieront de ces changements d'éclairage. La modernisation s'étendra également à l'avenue Adolphe Leroy, où 25 candélabres seront intégralement changés. La rénovation des éclairages publics intervient également dans le cadre des travaux de la place de la Chapelle et des rues concernées par la requalification de la voirie.

coût prévisionnel : 128 499 € HT
Subvention : FDE = 28 400 €

Un nouvel équipement sportif

Le city stade du centre-bourg, situé à côte de la Place de la Haye, présente des signes de vétusté, un manque de sécurité et un confort limité. Afin d'améliorer ces conditions, un city stade nouvelle génération sera installé au cours du deuxième trimestre 2024.

Conçu avec une structure tubulaire métallique, le nouveau city stade offrira une robustesse accrue tout en répondant aux normes de sécurité les plus récentes. Le revêtement du sol sera en enrobé, recouvert d'une résine bi-couche, et agrémenté de plusieurs couches de peinture avec un marquage blanc. Ce sol sera moins agressif que celui actuellement en place, garantissant ainsi un environnement plus sûr et confortable pour les utilisateurs.



coût prévisionnel : 60 605 € HT
Subvention :
Département = 18 182 €

Les perspectives du logement à Merlimont

Les communes évoluant au sein de zones immobilières tendues font face à des défis liés à la demande croissante de logements. Ces zones, caractérisées par un déséquilibre significatif entre l'offre et la demande de logements, nécessitent une approche réfléchie.

Les "zones tendues" regroupent les villes faisant face à des tensions sur le marché immobilier résidentiel. Historiquement réservées aux communes de plus de 50 000 habitants, ces zones regroupaient initialement un peu plus de 1 100 communes, majoritairement situées dans les grandes métropoles. La loi de finances 2023, adoptée à la fin de l'année 2022, a marqué un tournant majeur en modifiant la définition des zones tendues. Désormais, les communes de moins de 50 000 habitants peuvent également être incluses, si elles font face à des difficultés d'accès au logement, notamment en raison d'une proportion importante de résidences secondaires. Le décret d'application, en vigueur depuis le 26 août dernier, a concrétisé cette extension, ajoutant plus de 2 000 nouvelles villes à la liste des zones tendues, dont Merlimont.

Pour aider les villes incluses dans cette liste, le gouvernement a décidé de les autoriser à instaurer une majoration de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à compter de l'année prochaine. Cette évolution législative permet aux collectivités de répondre aux nouveaux enjeux immobiliers et garantir un accès équitable au logement sur l'ensemble de son territoire. C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal a voté le 26 septembre 2023 la majoration de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 60%, ce qui représente une augmentation de 27% du montant global de la taxe. Ces recettes devraient permettre de financer en partie les mesures liées à l'accès au logement.

Un projet d'accession à la propriété

La commune a cédé une parcelle à Opale Flandres Habitat pour la construction de cinq logements en accession sociale à la propriété pour une occupation en résidence principale. Ces terrains, situés avenue André Boudringhin font environ 200m². Cette parcelle de 1124 m² a été vendue 155 000 € soit 137.90 €/m² alors que le coût du marché est à 3 267 €/m² (estimation PAP au 1/11/2023). La commune doit réaliser des aménagements suite à la création de ces nouveaux logements. Le coût total estimatif de l'aménagement s'élève à 345 600 € incluant :

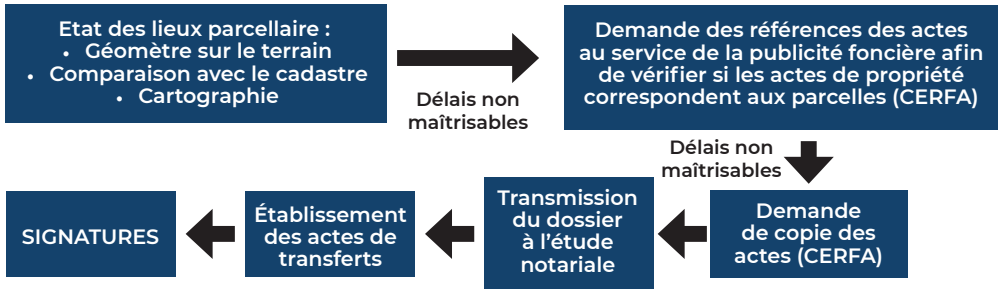
• Voirie en enrobé	• Enfouissement des réseaux
• Stationnement en pavé	• Accès de jour en enrobé
• Trottoirs en sable stabilisé	• Espaces verts



Entre les recettes de la vente du terrain et le coût des travaux d'aménagement, ce projet permettant à cinq familles de devenir propriétaires à Merlimont représente un coût pour la commune de 190 600 €.

ASAP, le passé est toujours présent

L'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires a été créée en 1932 par des propriétaires merlimontois des secteurs plage et garden, dans le but d'entretenir les espaces publics et la voirie. Cette compétence étant exercée par les communes, l'association a été dissoute en 2005 par arrêté préfectoral. Dans ce cadre, les voies privées de l'ex ASAP sont transférées à la commune. En 2017, le cabinet de géomètre Cabon a été sélectionné suite à une procédure de marché public, pour réaliser un état et un plan parcellaire à partir du cadastre et de mesures effectuées sur le terrain. Le secteur de la plage a été divisé en trois tranches, qui représentent 1500 actes à établir. La première tranche de l'avenue Adolphe Leroy à l'avenue des Sapins a été totalement rétrocedée. Les derniers actes ont été signés en 2023. La seconde tranche qui concerne la partie au sud de l'avenue de la Plage jusqu'à la rue du Bois et également une partie du secteur plage, au nord de l'avenue de la Plage jusqu'à la rue Courbet, est en cours de procédure. La troisième tranche, le reste du secteur plage, n'a pas encore débuté. La totalité de la procédure devrait durer plusieurs années. Ce laps de temps assez long est lié à l'obligation de consulter le service de la publicité foncière à Boulogne, qui met du temps à traiter les dossiers.







Festi'Vintage



Festi'Nature



Merlimont en mer

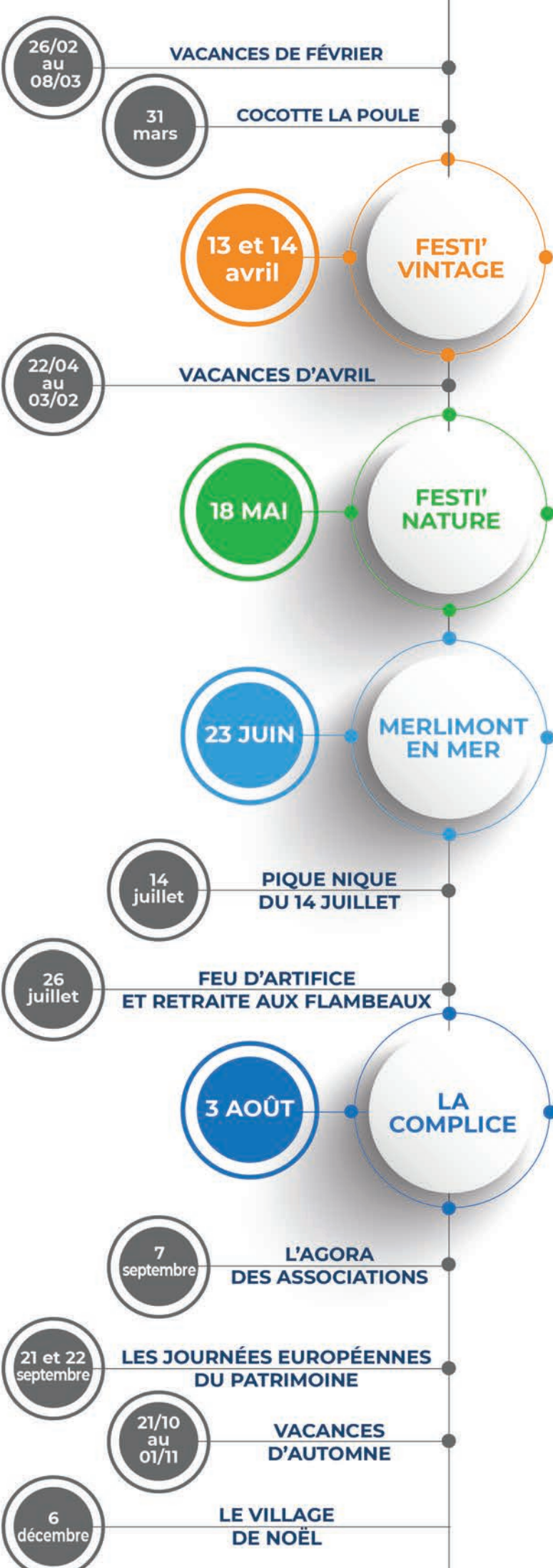


La Complice



Le Tremplin des talents





> Demandez le programme !

Les amateurs des années 50 à 80 auront l'occasion de se retrouver à Merlimont pour vivre une expérience immersive dans le passé. Que vous soyez passionné de voitures classiques, amateur de musique vintage, fan des danses de l'époque ou simplement curieux de revivre l'ambiance des décennies passées, le Festi'Vintage promet encore une édition mémorable !

Rendez-vous dans le parc de la mairie pour une journée consacrée à la nature et l'environnement. Préservation de la biodiversité, découverte de la nature et de ses trésors... Des ateliers ludiques et participatifs rythmeront la journée !

Chaque année, cet événement offre une expérience immersive et divertissante dédiée à la beauté et à la diversité de la mer. Des expositions, des démonstrations et bien plus encore vous attendent pour une aventure en bord de mer inoubliable !

La Complice, la course semi-nocturne tant attendue, fait son retour avec une édition encore plus palpitante ! Rejoignez-nous pour repousser vos limites et explorer le magnifique parcours offert par l'environnement exceptionnel de Merlimont.

Restez informé tout au long de l'année via le Facebook Merlimont en Côte d'Opale, le site internet de la ville : www.merlimont.fr.





23 juin 2024



LA COMPLICE

COURSE NATURE SEMI-NOCTURNE

3 AOÛT 2024

